

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les produits phytosanitaires ou pesticides sont des substances chimiques utilisées sur les espaces pour limiter la prolifération des herbes (herbicides) et lutter contre les champignons (fongicides) et autres ravageurs (insecticides...).

POURQUOI LIMITER LEUR UTILISATION ?



Santé : 92 substances sont classées cancérogènes et peuvent provoquer vomissements, malformations des nouveau-nés, leucémies, diminution de la fertilité...

Eau : 1g de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau, soit la consommation en eau d'une famille de 4 personnes pendant 30 ans.



Biodiversité : Les pesticides peuvent détruire les organismes du sol et les insectes auxiliaires, ou perturber les écosystèmes aquatiques...

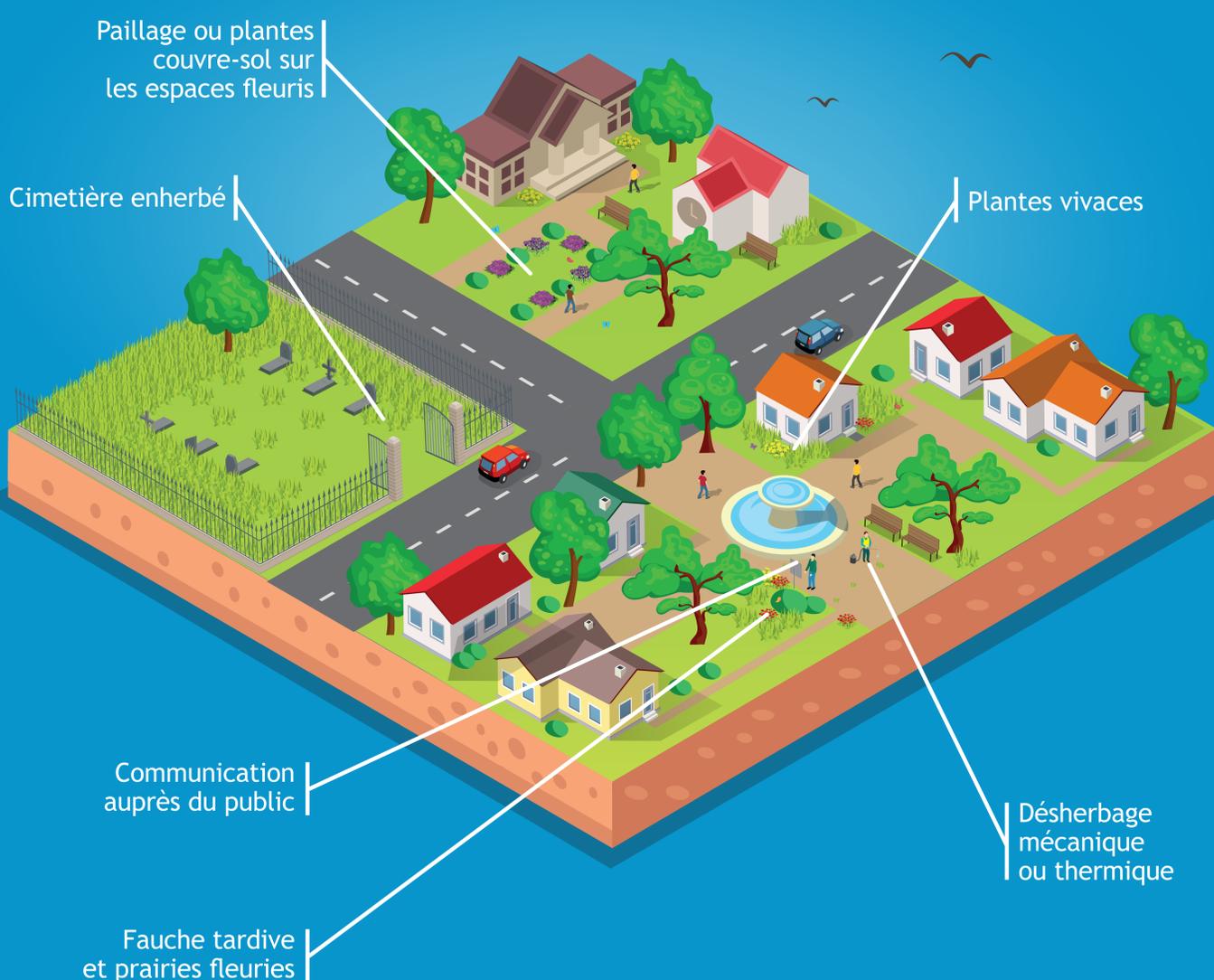
QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces fréquentés par le public est interdite.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la mise sur le marché, la détention et l'usage de ces produits sont interdits pour les particuliers.

QUE FAIRE ?

Il est préconisé de se tourner vers une gestion différenciée des espaces verts et des jardins :



WWW.SMARTSON.FR

